

## Facebook Live du 2 octobre 2018 à 19h « Commune nouvelle »

Retranscription interventions Arnaud Péricard (AP) et Vincent Migeon (VM) - Conseiller municipal Saint-Germain, référent du projet « commune nouvelle » Saint-Germain-en-Laye (SG) et Fourqueux (F).

### **A TITRE LIMINAIRE SUR CE PROJET**

**AP :** J'ai la conviction profonde, intime qu'en IDF nous allons être confrontés à une réorganisation de nos structures administratives et de nos collectivités territoriales. Comment construire la métropole ? Comment construire le Grand Paris de demain avec 1 277 communes en IDF ? Pour autant ce rapprochement entre communes ca ne veut pas dire la perte d'une identité, au contraire nous pensons et c'est le cas, en tout cas, des communes qui nous ont accompagnées dans ce processus et dans cette réflexion que c'est peut être le seul moyen qui va nous rester pour permettre à nos villages et nos villes de préserver leur autonomie, de préserver leur identité et de préserver leurs richesses. C'est en tout cas ce qui a présidé à nos réflexions, à nos études.

On a commencé cette réflexion, enfin d'abord, cette réflexion elle s'est faite à 3 : L'Etang la Ville, Fourqueux et Mareil-Marly avaient décidé de réfléchir entre elles 3. Ces 3 communes, et puis on a fait une étude pour savoir si pour nous Saint Germain c'était intéressant de réfléchir à ce rapprochement à 4 communes, ce que nous avons fait et l'étude a montré effectivement que ce n'était pas intéressant de le faire à 3, entre les 3 villages, mais qu'il fallait intégrer la ville centre qu'était Saint-Germain et puis progressivement on s'est rendu compte que l'éloignement géographique créait un petit peu de distance vis-à-vis du citoyen et que certaines communes étaient peut être pas totalement prêtes encore. C'est ce qui s'est passé à L'Etang-la-Ville, c'est ce qui s'est passé à Mareil Marly où on nous a dit effectivement que c'est un beau projet, c'est un bon projet mais nous ne sommes pas prêts et je pense que c'est un projet sur lequel il faut prendre du temps et puis nous avons avancé là pour le coup avec Fourqueux, mais on va en parler.

### **-QUESTION : Je ne crois pas que ce soit une bonne idée. Qui y gagne ?**

**VM :** En fait, tout le monde y gagne. L'idée, c'est que personne ne perde et tout le monde doit y gagner. Alors finalement, tout le monde ne va pas gagner au même niveau, de la même façon. **SG**, évidemment en tant que ville centre a des choses que les autres n'ont pas et donc elle ne va pas progresser sur certains secteurs. Par contre, les petites communes qui devaient nous rejoindre, elles en effet, vont gagner avec **SG** sur un certain nombre de services publics qu'on aurait pu apporter. Pour **SG**, c'est plus de la stratégie, c'est plus du rayonnement. C'est ce genre de choses que **SG** pourrait gagner, donc en fait personne ne va perdre. Il est bien évident qu'on avait travaillé sur un projet à 4, là en effet on optimisait un territoire. Le projet à 2 va continuer parce que même à 2 on continue à y gagner et **F** est sans doute encore avec nous. C'est la commune qui va y gagner sans doute le plus. **SG** ne va rien perdre, de toute façon, c'est évident, nous on se bat pour que se maintienne et augmente sa capacité. **F** nous accompagnera et personne ne va perdre.

**AP :** Et je crois que ce qui est important c'est surtout l'administration, qu'est-ce qu'elle y gagne ? Je crois qu'elle y gagne peut être davantage de services publics. Demain, je crois en effet que pour les Foulqueusiens ce sera en tout cas la réalité. Et nous, je crois que nous y gagnons peut-être avec cet esprit village, c'est esprit un peu village d'artiste qu'est **F**.

**F** est aujourd'hui complètement arrimé dans sa trame urbaine avec **SG** et nous avons énormément d'équipements en commun. Bientôt nous allons inaugurer le gymnase P. Pivert qui porte le nom de l'ancien élu de **SG** qui était également Conseiller Général de **F** et ce

gymnase, du lycée international il est à cheval sur nos 2 communes parce que le lycée international est maintenant à cheval sur nos 2 communes.

**-QUESTION : Quel intérêt en comparaison de la CASGBS ?**

**VM :** Ce sont 2 choses différentes puisque en fait la CASGBS est une intercommunalité qui n'a pas les mêmes compétences que les communes, donc on est sur 2 niveaux de collectivités différentes, et l'intercommunalité de **SG** elle est sur des compétences plus stratégiques et nous on va rester sur des compétences de proximité et c'est là l'intérêt justement du sujet commune nouvelle. C'est que grâce à une commune nouvelle on va pouvoir continuer à maintenir ces compétences de proximité, les augmenter dans un contexte difficile. C'est ce qui nous motive, justement depuis longtemps sur ce projet de commune nouvelle. Et les choses vont se confirmer dans l'avenir à mon avis, qu'on a intérêt à se lancer dans ce projet. Mais au niveau de l'intercommunalité, on n'est pas sur les mêmes domaines. Donc le fait de créer une commune nouvelle ne va gêner l'intercommunalité et l'intercommunalité ne va pas gêner la commune nouvelle. La commune nouvelle va s'intégrer de façon tout à fait naturelle dans l'intercommunalité et va remplacer les 2 communes de **F** et **SG** par une seule et il n'y a pas à mon avis de conflit d'intérêt entre les 2 et donc il ne faut pas se tromper on ne rajoute pas une strate dans le mille-feuilles territorial, en fait on simplifie.

**AP :** On simplifie le mille-feuilles

**VM :** Et il faut dire aussi, c'est qu'une commune, c'est la seule qui est une entité réelle qui s'appelle une collectivité locale. L'intercommunalité n'est pas une vraie collectivité locale au sens propre du terme.

**AP :** Alors peut-être qu'il est important parce que, voilà. Puisque nous sommes aujourd'hui dans le siège de l'office du tourisme intercommunal, alors le tourisme c'est une compétence qui est exercée par notre communauté d'agglomération, mais pas que, les bus, tous les réseaux de bus que vous empruntez peut-être tous les jours ou que vos enfants empruntent pour aller à l'école ou pour vous déplacer. C'est une compétence de notre agglomération, le ramassage des déchets (peut-être qu'on en parlera toute à l'heure si on a des questions sur la forêt), mais le ramassage des déchets en milieu urbain, c'est également la compétence de notre communauté d'agglomération et puis demain, l'aménagement des berges de Seine, alors ça nous concerne, nos voisins et c'est quand même important. On l'a vu l'hiver dernier, avec les inondations et puis cela peut concerner également l'aménagement des « ru », on l'a vu, on a un certain nombre de « ru » qui traversent notre territoire, notamment le « ru de Buzot » et peut être demain, il y aura la compétence de l'assainissement, voilà qui est une compétence technique. La communauté d'agglomération elle exerce principalement, à l'exception du tourisme, des compétences techniques, c'est comme un super syndicat technique et qui gère les fluides et les flux.

**-QUESTION : Pourquoi vouloir créer une commune nouvelle, le rayonnement naturel de SG, n'est-il pas suffisant ?**

**AM :** Alors, je pense qu'il l'a été mais il commence à être mis un petit peu à mal. Parce qu'en fait, il ne faut pas se le cacher, on est en concurrence avec d'autres territoires qui sont dans notre secteur. On a des gros pôles qui se développent aux portes de **SG**. On a la métropole du Grand Paris, on a l'intercommunalité Versailles/Grand Parc qui est à côté de chez nous, on a la communauté urbaine de l'autre côté et donc **SG** qui est un peu à la confluence de tout ces ensembles n'est plus forcément le point, l'épicentre, si on peut dire, du développement. Et donc, **SG** a besoin pour continuer d'exister d'avoir une zone d'influence un peu plus grande. Et je pense qu'en effet le rôle de **SG** avec les communes aux alentours que ce soit dans le cadre d'une commune nouvelle ou dans tout autre cadre est justement de participer à ce rayonnement et de se dire que **SG** seul ne suffit plus.

Je pense qu'en effet, il faut quand même qu'on comprenne qu'avec l'argent public qui se raréfie et avec les administrations qui ont été modifiées, et puis avec les intercommunalités qui se sont créées, les choses ne sont plus aussi simples qu'avant pour SG, et donc je pense que ce projet de commune nouvelle va rendre SG un peu plus influent et donc va contribuer au rayonnement de SG qui existe déjà mais qu'il faut renforcer parce que sinon, il va être un petit peu amenuisé au fil du temps.

**AP :** Et je me permettrai simplement de préciser et cela c'est sûr, ce sont des raisons importantes, intéressantes mais que nous avons notamment dans le cadre, puis ça fait le lien avec la question de qui arrive ensuite. On a un vrai projet communal avec nos amis de F, voilà, autour de la dynamisation du secteur associatif, autour de cette trame verte et bleue. Que nous sommes en train effectivement de mettre, de construire ensemble, la mise à nu d'une partie du « ru de Buzot », la protection de notre forêt, la mise en place de zone de biodiversité partant de F jusqu'à la plaine de la Jonction, le forêt domaniale de SG et jusqu'au domaine national. Voilà, il y a beaucoup de projets et bien évidemment on a un ADN très fort en commun. C'est l'éducation, voilà, parce que F comme SG est une ville où l'éducation est peut-être l'une des parts les plus importantes, donc on aura à cœur de développer cela et de consolider toute cette offre éducative avec la ville de F.

Et voilà, on a encore un petit peu de temps pour travailler sur ce projet. On a encore tous les mois d'octobre pour s'y atteler et je dirai simplement, moi je ne veux pas et on ne veut pas avec notre équipe, imposer quoi que ce soit à qui que ce soit, et si demain des communes ont envie de réfléchir sur ce sujet, là, elles sont les bienvenues à table, en tout cas pour réfléchir et pour travailler. Ce que je retiens du travail que l'on a fait pendant un an avec L'Etang-la-Ville et avec Mareil-Marly, c'est que cela nous a permis de mieux nous connaître et de mettre en place notamment avec L'Etang-la-Ville, un certain nombre de pôles et de réflexions autour de la préservation de la Forêt de Marly. Par exemple : Dans la droite ligne des Etats Généraux de la Forêt, autour également des mobilités douces, puisque bientôt toutes ces communes seront reliées par le T13 en 2021 et L'Etang-la-Ville, Mareil-Marly ne seront qu'à quelques minutes du centre ville de SG. Voilà.

**-QUESTION : D'autres villes peuvent-elles être envisagées dans une commune nouvelle, comme Le Pecq, Le Vésinet, voir Poissy ?**

**VM :** Alors rien ne l'empêche. Sur le principe, une commune nouvelle peut se créer à 2 et grossir au cours de son existence. Cela a déjà été le cas en province où des projets se sont vus créés et ont vu des communes aux alentours se rajouter. Mais c'est un projet sur la base du volontariat, donc pour l'instant les maires des communes que vous avez indiqué ne se sont pas manifestés auprès de SG pour intégrer le projet. Peut-être qu'une fois qu'on aura réalisé la 1ère phase, la 1<sup>ère</sup> pierre avec F. Mais en effet, rien ne l'empêche, après il faut regarder la pertinence, à la fois du bassin de vie, des administrés puis la faisabilité parce qu'après il y a des communes, avec les tailles de commune, cela peut-être différent.

SG en tant que ville centre avec des villes de petite taille autour, pourquoi pas ?

Après avec Poissy, là on rentre sur 2 grands pôles. Est-ce que c'est faisable ou pas ?

Je ne sais pas, cela demandera en effet réflexion. Mais pour l'instant, les maires de ces communes là ne se sont pas approchés de SG. Donc le projet ne peut se faire avec eux contre leur volonté.

**AP :** Ce qu'il est important de dire : une fusion de commune, c'est un mariage d'amour entre 2 communes et que bien évidemment si on veut que cela marche, et là, je fais un peu le parallèle à ce qu'on disait tout à l'heure, avec notre agglomération.

Notre agglomération, vous savez, elle vit des problèmes et des vicissitudes juridiques en ce moment, puisque elle a été annulée par le Tribunal Administratif, mais notre communauté d'agglomération, a été imposée d'en haut, par l'Etat et cela ne marche pas, en tous cas cela ne marche pas bien, peut-être que demain cela marchera mieux. En tout cas, c'est ce que nous souhaitons, donc moi, je pense que de toutes les manières, il faut effectivement un petit peu de, voilà, il faut de l'amour, il faut un portage politique fort. C'est ce qui se passe effectivement avec F.

**-QUESTION : Pourquoi ne pas organiser un référendum comme à Fourqueux ?**

**VM :** Grande question. D'abord, premièrement à Fourqueux ce n'est pas un référendum, c'est une consultation. Ce n'est pas un référendum au sens propre du terme.

Puis le référendum n'est pas forcément prévu par la loi. La commune nouvelle reste une question d'élus et reste aux mains des élus. Le référendum à Fourqueux, ce n'est pas un référendum.

C'étaient des questions en vue d'améliorer encore les chartes qui ne sont pas terminées d'écrire, on est toujours, on va continuer à améliorer le processus grâce à la consultation citoyenne.

Mais le référendum, on en a discuté, on n'y est pas favorable. De toute façon la loi ne nous y oblige pas, et c'est mon avis. Je pense que cela ne s'est pas fait encore dans aucune des créations de communes nouvelles qui ont été faites en France, il y a en a plus de 500. C'est pas quelque chose qui fait obligation, voilà. Les avis sont partagés. C'est vrai, sur certaines communes, on a demandé pourquoi ne pas l'avoir fait ? Nous on a choisi de ne pas le faire pour l'instant.

**AP :** C'est, on l'a été, moi j'ai été interpellé y compris dans le cadre de réunions de quartier, non, des réunions de quartier, non, car ce sujet n'a jamais été abordé mais nous avons organisé une réunion sur le sujet et cette question m'a été posée par quelqu'un, bon ce n'est pas un sujet tabou le référendum, mais c'est juste pas la loi. Voilà.

La loi dit que c'est une compétence qui doit être exercée par les élus locaux et je ne souhaite pas, moi, en tout cas apporter de la confusion à ce que pourrait apporter un référendum, pour dire quoi ? Pour poser quelle question ? Et qu'est-ce qui se passe si seulement 10 - 15 % de la population participe à ce référendum dans un sens ou dans un autre ? Non, je crois que nous avons été pendant un an au contact des habitants, nous avons porté ce projet.

Ce projet, il est aujourd'hui mûr pour être porté politiquement et techniquement par nos deux communes, qui sont Fourqueux et Saint-Germain-en-Laye. Puis, on verra après effectivement, si ce projet doit être étendu, mais apprenons déjà à bien travailler ensemble, à bien nous intégrer.

Moi, j'ai surtout l'impression, qu'on rattrape un retard. Voilà. Nos villes sont intimement déjà interpénétrées les unes aux autres et ce depuis longtemps et je crois que tout le monde et c'est ce qui ressort en tout cas de cette étude à Fourqueux, c'est que, voilà. Tout le monde y a pensé, un certain nombre des gens qui se sont manifestés.

La majorité est faiblement opposée. Ce que les gens disent parfois, c'est : Il faut plus de temps pour réfléchir, voilà. Il faut aussi plus de temps, mais nous on a estimé -et les élus de Fourqueux dans leur majorité ont estimé- qu'on était prêt.

**-QUESTION : Peut-on avoir accès aux résultats du questionnaire lancé il y a plusieurs mois ?**

**VM :** C'est en ligne sur les sites des 4 communes.

Je sais que **F** à fait une consultation ils vont les mettre les résultats en ligne et on pourra les mettre en ligne aussi. Il n'y a aucun tabou ... Il y a une transparence totale. On n'a jamais rien caché que ce soit aux élus des oppositions, que ce soit aux citoyens ... Nos élus n'en savent pas plus que nos citoyens.

**AP :** Ce rapprochement entre communes, il repose sur 3 documents ... 3 chartes accessibles en ligne ....

\*1 charte de services publics communaux qui décrit tous les services publics communaux et les engagements que nous prenons. Les 2 communes.

\*1 charte projet communal qui esquisse un petit peu tout ce que peut être un projet communal entre nos 2 communes.

**VM :** \*1 charte de gouvernance. Ce qui organise la représentation de la commune nouvelle notamment la prise en compte de la différence de **F** dans le conseil municipal durant la période de transition qui va aller de 2019 à mai 2020 et après. Sachant que de toute façon, c'est l'équipe municipale de la commune nouvelle qui arrivera en mai 2020 qui continuera à écrire l'histoire de la commune nouvelle.

**-QUESTION : Actuellement nous choisissons nos prestataires de service à Fourqueux, demain nous devrons vraisemblablement n'avoir plus ce choix et c'est bien dommage.**

**VM :** Alors, ce n'est pas tout à fait vrai. Justement, on en a discuté il n'y a pas si longtemps que cela et que sur cette question de tarif, sur cette question de prestataire. Justement, l'idée est de ne pas trancher maintenant, en avance. Justement l'idée est de prendre le temps. Justement pour voir ce qui marche dans les communes et d'éventuellement adapter **SG** à ce qui se passe à **F**, et **SG** peut le prendre en compte et inversement, donc l'idée n'est pas de tout chambouler un certain nombre de choses parce qu'il faut changer un certain nombre de choses. Mais sur les détails assez pratiques, on ne va pas tout faire avant 2019. C'est justement, ce genre de détails avec les élus de **F**, dans le cadre de la période de transition qu'on va travailler et même au-delà.

**AP :** Moi, je vais vous donner quelques exemples concrets parce que la commune nouvelle, on en parle beaucoup en théorie mais concrètement c'est quoi ? Choisir ces prestataires de service, oui bien sûr. Tout le monde continuera à choisir ces prestataires de service, on ne va pas évidemment, du jour au lendemain, tout modifier. Mais il y a peut-être aussi des économies d'échelle à faire, des économies budgétaires. On est aujourd'hui dans un pays, moi je le dis souvent, qui n'a peut-être plus les moyens de l'organisation administrative qui est la sienne et ca, je crois vraiment qu'il faut être conscient que la tendance aujourd'hui. Ce qu'il faut, c'est aller vers plus de simplification. Et cette simplification, elle bénéficie surtout à l'administré. Alors peut-être on peut mutualiser des coûts demain, et peut-être on va pouvoir baisser aussi un certain nombre de tarifs, peut être, on va pouvoir baisser, on va pouvoir avoir des appels d'offres en commun et procéder même si c'est minime, voilà. C'est important en tous cas d'avoir à l'esprit qu'on est aussi là pour faire en sorte qu'on contrôle effectivement le mieux possible nos dépenses et nos charges budgétaires. Et puis, je voulais vous donner un exemple concret, vous savez tous, que derrière Truffaut, au-dessus des 4 chemins, il y a le centre technique de la ville de **F**. On a bien vu l'hiver dernier qu'on avait un certain nombre de difficultés sur un certain nombre de quartiers, notamment les quartiers du Pontel ou Sous Préfecture sur le déneigement et le salement des routes. Et bien, on peut mutualiser ce centre

technique et qui pourra être plus rapidement et pour le coup ce sera un gain plus facile et plus rapide pour les habitants de ces quartiers là.

**VM :** C'est notamment un sujet qu'on a évoqué dans une réunion où on s'est dit que c'était justement une possibilité de répondre à la fois à une demande des administrés et aussi à une demande des fonctionnaires de **F**. Parce qu'aussi, il faut penser à nos territoriaux qu'y travaillent pour les 2 communes et justement l'idée c'était qu'ils continuent à exercer sur leur commune, leur mission de proximité. Et ce centre technique, justement, c'est l'illustration exacte qu'on va laisser les choses sur **F** et que **F** va continuer à avoir un certain nombre de prestations qui seront exercées au plus près et cela peut aussi aider **SG** en toutes circonstances.

**AP :** Et puis, peut-être qu'on peut sans trahir de secrets, on réfléchit aujourd'hui dans le cadre de ce projet à ce que la Mairie de **F** reste Mairie et ce sera effectivement la Mairie annexe déléguée pour l'ensemble du quartier, elle va même élargir, je pense, son centre d'action et elle va même être renforcée peut-être sur ses effectifs.

**VM :** On y travaillera.

**-QUESTION : Quel impact sur la construction de logements sociaux, les autres villes du projet sont elles dans les clous de la loi SRU ?**

**VM :** Alors c'était un peu différent si on était partis à 4, puisque en effet « le mauvais élève » de la classe était L'Etang-la-Ville avec un taux très bas. Avec **F**, c'est un peu différent, **F** est une commune qui a fait beaucoup d'efforts, qui tend vers les 20 % et **SG** est dans une perspective de 25 % à la fin du mandat, presque. Donc pour **SG** et pour **F**, je dirais que c'est tout bénéfice, puisque on va bénéficier les uns les autres de nos avancées.

Certes **F** est un petit peu en retard mais dans une situation plutôt favorable, il y a encore des projets qui vont sortir. Ils vont gagner un peu de temps pour réaliser ces projets qui sont justement des projets, justement mûrement réfléchis. Et comme on parlait justement par rapport au PLU, avec des promoteurs qu'on pourra plus facilement contrôler et pour aider **F** à mieux construire. Bon, je pense qu'il n'y a pas de soucis pour **SG**, **SG** ne sera pas obligé de construire plus, parce que **F** en a moins. **F** va réaliser ses projets, a les moyens de les réaliser avec **SG** et aura encore plus les moyens de les réaliser.

**AP :** Je rappelle que **SG** est à quasiment 22 % de logements sociaux et que la loi, c'est 25 %. Donc nous sommes un bon élève dans le département et même en IDF, dans le département des Yvelines et que **F** a également un certain nombre de projets qui vont lui permettre de tendre peut être, à horizon de quelques années à 20 %.

C'est pour cela aussi que c'est peut-être plus facile de réaliser ce projet parce que nos 2 communes sont très semblables sur un certain nombre de paramètres. Y compris, sur les paramètres budgétaires et fiscaux, on en a pas parlé, cela pourra peut-être faire l'objet d'une autre séance au cours d'un Facebook Live. Mais il y a beaucoup de similitudes entre nos 2 communes. Voilà.

## **CONCLUSION**

**AP :** Je vais peut-être juste préciser que les chartes sont sur le site internet de la ville et tout au long du mois d'octobre, moi, je vous encourage et je vous demande même si vous le souhaitez, lisez-les. Elles sont assez simples, elles sont accessibles en tous cas dans leur lecture. Elles ne sont pas trop compliquées. Faites-nous part de vos commentaires. Nous allons travailler tout au long de ce mois d'octobre à amender, modifier ces chartes. Certains d'entre vous, on déjà fait remonter un certain nombre de points que nous allons progressivement intégrer.